

« Nous allons mettre 1,1 Md€ sur le plan Ambition bio 2022 »

Stéphane Travert, ministre de l'Agriculture, détaille l'ensemble des mesures qui doivent permettre à la France de passer de 6,5 % à 15 % de surfaces agricoles exploitées en bio d'ici à 2022.

PROPOS RECUEILLIS PAR
ODILE PLICHON ET ÉMILIE TORGEMEN

LE MINISTRE de l'Agriculture, Stéphane Travert, nous détaille les efforts à venir pour tenter de faire plus que doubler les surfaces dédiées à l'agriculture biologique en France. Il entend aussi réinstaurer l'objectif de 20 % de produits bio dans les cantines d'ici à 2022, voté par les députés mais supprimé par les sénateurs dans le projet de loi Alimentation.

Quel est l'objectif principal du plan Ambition bio que vous lancez aujourd'hui ?

STÉPHANE TRAVERT. Le bio correspond à la fois à une forte demande des consommateurs français et à une opportunité de nouveaux débouchés commerciaux pour les agriculteurs. De 2013 à 2017, la part des surfaces agricoles dédiées au bio est passée de 3,9 % à 6,5 %, et le nombre d'exploitations bio a progressé (de 5,4 % à 8,3 %) pour atteindre 37 000 exploitations fin 2017. Il faut amplifier cette dynamique : d'ici à 2022, nous voulons que la part de surfaces consacrées à l'agriculture biologique passe de 6,5 à 15 %.

C'est un grand pas...

Oui, mais nous avons de la marge : plus de 1 Md€ de produits bio consommés en France

FAIRE VENIR DE L'ÉTRANGER DES PRODUITS BIO QU'ON POURRAIT PRODUIRE ICI EST UN NON-SENS ENVIRONNEMENTAL ET UNE PERTE DE RECETTES



LP/OLIVIER LEJEUNE

Paris (VII^e), le 21 juin. Stéphane Travert, le ministre de l'Agriculture, explique privilégier les aides à la conversion au bio des agriculteurs. « Nous avons un potentiel énorme », assure-t-il.

sont importés ! Faire venir de l'étranger des produits bio qu'on pourrait produire ici est un non-sens environnemental et une perte de recettes.

Comment allez-vous financer ce plan ?

Nous allons mettre 1,1 Md€ sur le programme Ambition bio 2022. 620 M€ viennent du fonds Feader (Fonds européen agricole de développement rural), 200 M€ sont des crédits de l'Etat. Le Fonds d'avenir bio passera de 4 M€ à 8 M€ pour soutenir des initiatives en faveur du bio dans tous les territoires. Enfin, nous avons relevé dans la loi de Finances 2018 le crédit d'impôt accordé aux agriculteurs bio

de 2 500 € à 3 500 €. C'est un geste fort, car ce crédit d'impôt devait s'arrêter en 2017. Il est non seulement prolongé mais amplifié.

Quelles autres mesures pourraient convaincre les agriculteurs de s'y mettre ?

Nous allons simplifier et donner plus de visibilité aux aides en faveur de l'agriculture biologique. Nous voulons aussi faciliter le dédic de la conversion, notamment en nous appuyant sur les collectivités locales et sur les « projets alimentaires territoriaux ». Il y a aussi un axe « recherche » pour plancher sur de nouveaux produits et un volet formation. Beaucoup de lycées

CHAQUE AGRICULTEUR DOIT EN ÊTRE CONVAINCU : ON PEUT VIVRE DU BIO

agricoles ont fait leur conversion, ils vont former de jeunes agriculteurs qui viendront s'installer en bio. Chaque agriculteur doit en être convaincu : on peut vivre du bio.

L'an dernier, vous avez supprimé les aides au maintien de l'agriculture bio. N'était-ce pas un signal négatif ?

D'abord, toutes les aides au maintien signées avant le

1^{er} janvier 2018 iront à leur terme. Les régions peuvent elles aussi assurer ce maintien. Ensuite, c'est vrai, nous faisons le pari de privilégier surtout les aides à la conversion.

Dans le projet de loi Alimentation, vous aviez mis un objectif de 20 % de bio dans les cantines à horizon 2022, mais les sénateurs ont retoqué ce passage...

J'espère bien convaincre les sénateurs de revenir là-dessus ces jours-ci (NDLR : le texte sera examiné au Sénat cette semaine). Sept millions d'enfants vont chaque jour à la cantine et ils auront accès, grâce à cette mesure, à des repas plus sains et plus écologiques.

Le bio dans les cantines ne va-t-il pas faire augmenter le prix des repas à un niveau rédhibitoire pour les parents ?

Au contraire. Car si le coût des produits est un peu plus cher, nous avons une autre mesure dans le projet de loi qui, elle, va permettre aux cantines de faire des économies : c'est l'obligation d'un diagnostic de gaspillage alimentaire. Quand on voit ce qui est jeté à la poubelle chaque semaine, c'est impressionnant. C'est cela que nous voulons réussir : articuler la montée en gamme dans la restauration collective et un accès de tous à cette alimentation. Non seulement les prix n'auront pas de raison d'augmenter, mais peut-être même qu'ils diminueront. Des expériences dans de nombreuses villes le prouvent. Sachant que les sujets du pouvoir d'achat et de la précarité sont de vraies préoccupations pour moi et pour ce gouvernement, nous serons très vigilants.

CONFIDENTIEL AUTOLIB' À L'ARRÊT DÈS AUJOURD'HUI ?

La guerre des nerfs continue entre les élus du syndicat Autolib' Métropole et le groupe Bolloré, exploitant du service de véhicules électriques, qui pourrait s'éteindre dès aujourd'hui.

Le syndicat a décidé le 21 juin de résilier le contrat qui le liait jusqu'en 2023 à l'industriel, refusant de verser les 233,7 M€ réclamés par ce dernier pour apurer la dette du service.

Le conflit porte maintenant sur la date effective de la fin du service, utilisé par quelque 150 000 abonnés. « Nous avons fait des propositions pour poursuivre le service jusqu'à fin juillet, le temps de discuter de l'avenir des salariés et de l'arrêt des contrats des abonnés, affirme un porte-parole de Bolloré. Sans réponse pour l'instant. » Une version contestée par le syndicat qui assure que les discussions se sont poursuivies tout le week-end. Une réunion de la dernière chance est prévue ce matin. « Si rien ne bouge, le service s'arrêtera ce soir », menace l'industriel.

VOIX EXPRESS



Samia Khelif

50 ans, baby-sitter
MONTFERMEIL (93)



Delphine Caillon

37 ans, assistante sociale
NIORT (79)



Guillaume Clavé

37 ans, hôte de caisse
ANGERS (49)



Marie-Christine Le Roy

58 ans, ass. de direction
VINCENNES (94)



Patrick Maurin

48 ans, resp. d'équipe RATP
SUCY-EN-BRIE (94)

LP/ARNAUD DUMONTIER

SERIEZ-VOUS PRÊT À PAYER PLUS POUR QUE VOS ENFANTS MANGENT BIO À LA CANTINE ?

PROPOS RECUEILLIS PAR
ROMAIN DAVEAU

Oui. J'ai toujours été sensibilisée à ça avec ma mère à la maison. Je serais donc prête à payer un peu plus cher pour que mes enfants aient accès aux produits bio, essentiels pour leur corps et leur cerveau. Je vois que c'est un sujet qui concerne de plus en plus de parents. Je ne demande qu'à avoir confiance en ce que l'on servira en cantine à nos enfants.

Oui ! Je n'ai pas d'enfants, mais j'aurais évidemment été prête à payer plus cher pour que les plus jeunes se nourrissent de produits bio et locaux, plus sains que ce qu'on leur sert habituellement. C'est une habitude pour moi de manger bio. Il me semble même qu'il existe déjà des écoles en province qui servent du 100 % bio à la cantine.

Non, ça ne sert à rien. Je ne suis pas convaincu par tout ce qui est étiqueté bio. Est-ce que l'eau que l'on boit est bio, est-ce que l'air que l'on respire est bio ? J'ai toujours mangé des produits industriels à l'école, et je suis toujours là (rires) ! Nos enfants n'ont pas forcément besoin de ça, même si je concède que ça limiterait peut-être un peu les dégâts.

Tout à fait, j'ai toujours cherché à manger de la qualité en achetant bio, même si c'est un peu plus cher. J'aurais donc voulu la même chose pour mes enfants qui sont grands maintenant. Je pense que c'est de la responsabilité des parents de faire manger des produits sains à leurs enfants. Tout ce qui est plats industriels, ce n'est pas bon pour eux.

Oui. Dans les produits que l'on sert à mes trois enfants, je ne sais pas vraiment ce qu'il y a dedans. Je suis donc pour faire travailler nos producteurs locaux et les régions de France qui leur serviraient des choses dont je suis sûr qu'elles seront plus saines. Et tout a un coût, forcément, donc pas de souci pour mettre un peu la main au portefeuille.